

Pierre-Yves Laffont (dir.)

## L'Armorial de Guillaume Revel Châteaux, villes et bourgs du forez au xv<sup>e</sup> siècle

Alpara

---

## La Bouteresse

Franck Brechon

---

DOI : 10.4000/books.alpara.2972

Éditeur : Alpara

Lieu d'édition : Lyon

Année d'édition : 2011

Date de mise en ligne : 24 mars 2017

Collection : DARA

EAN électronique : 9782916125527



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

BRECHON, Franck. *La Bouteresse* In : *L'Armorial de Guillaume Revel : Châteaux, villes et bourgs du forez au xv<sup>e</sup> siècle* [en ligne]. Lyon : Alpara, 2011 (généré le 09 juin 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/alpara/2972>>. ISBN : 9782916125527. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.alpara.2972>.

---

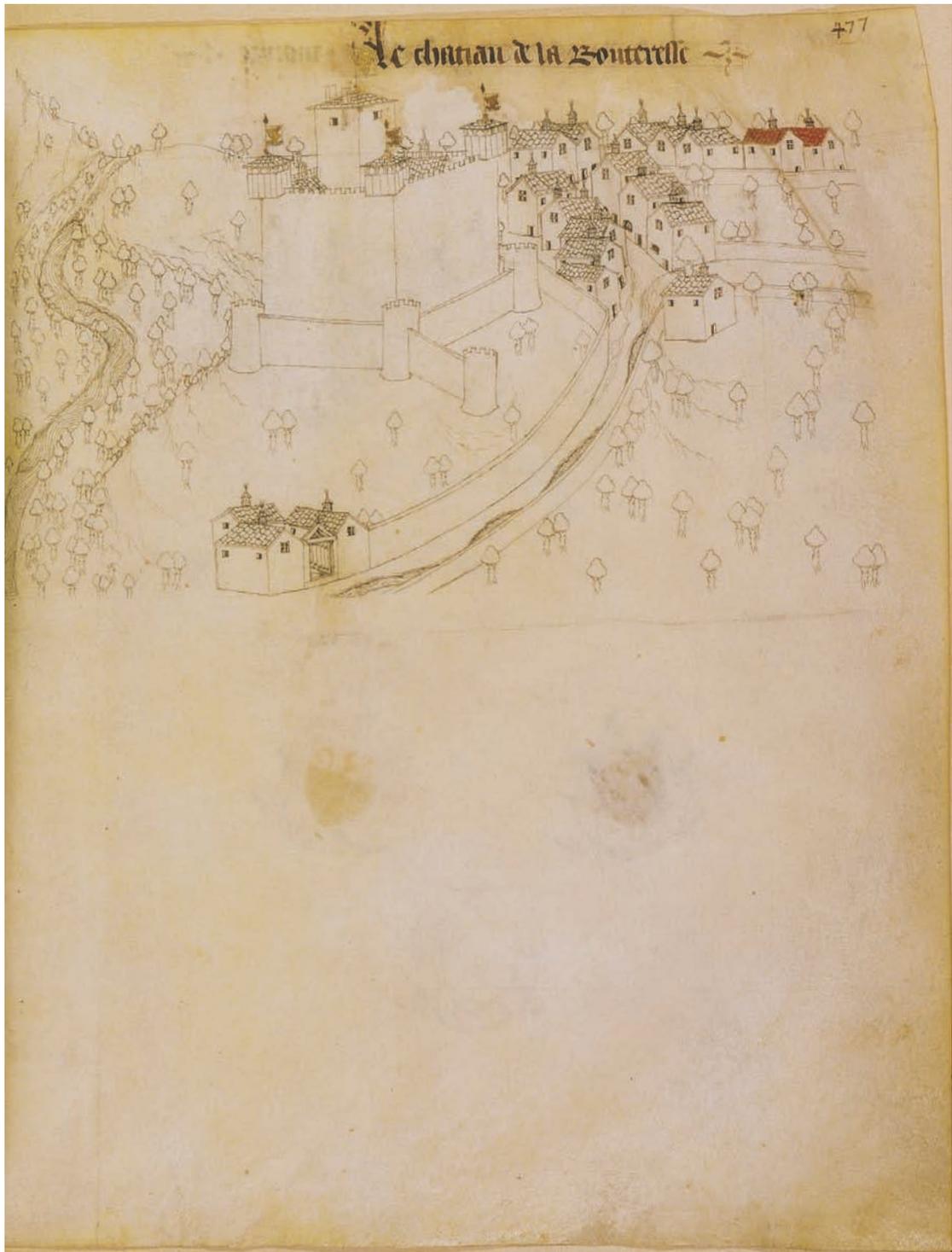


Fig. 294 – Vignette de l'Armorial de Guillaume Revel (Bnf, fr. 22297, p. 477) : le chatiau de La Bouteresse.

## LA BOUTERESSE

477

### Le chatiau de La Bouteresse

Département : Loire ; canton : Boen ; commune : Sainte-Agathe-la-Bouteresse

#### L'apport des sources écrites

Le nombre de textes médiévaux concernant le site de La Bouteresse est assez réduit. Le lieu est mentionné pour la première fois en 1220 comme un simple confront limitant les possessions que Guy de Cousan laisse à sa fille Tibort. Il lui remet tout ce qu'il possède *a les Cumbes et al Verdier et usque alla Botaresci* (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 52). Si Étienne Fournial indique que l'église Saint-Barthélemy de La Bouteresse existait peut-être dès le X<sup>e</sup> siècle (Fournial, 1967, p. 28-29), il faut attendre 1225 pour la voir mentionnée avec certitude dans le pouillé de l'Église de Lyon (Pouillés de la province ecclésiastique de Lyon, p. 5). Le collateur de cette église est alors le prieur de Sail-sous-Couzan. Ensuite, en 1229, La Bouteresse est encore mentionnée dans une bulle du pape Grégoire IX qui prend sous sa protection le monastère de Bonlieu et les biens des moniales, dont la *decimaria de Labutaressa* (Chartes du Forez, n° 49). Durant les deux derniers siècles du Moyen Âge, les mentions de la paroisse et de l'église Saint-Barthélemy de La Bouteresse se multiplient, de même que celles du cimetière paroissial où plusieurs testateurs demandent à être inhumés<sup>1</sup>.

En 1269, La Bouteresse est qualifiée de *villa* (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 488), puis de *locus* en 1279 (Chartes du Forez, n° 215) et en 1283 (Chartes du Forez, n° 232), puis encore de *villa* en 1419 (ADL, B 1889, f° 116 v°). À aucun moment le terme de *castrum* n'apparaît dans la documentation consultée, portant avant tout sur les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Seule la vignette de l'Armorial mentionne « Le chatiau de La Bouteresse ». En conséquence, jamais le mandement de La Bouteresse n'est signalé, ni aucun châtelain ou quelconque autre officier attaché à un hypothétique château de La Bouteresse. Il n'y avait donc manifestement pas de château à La Bouteresse avant le dernier siècle du Moyen Âge, et encore faut-il comprendre que la vignette de l'Armorial cache sous son titre une maison forte et non un véritable château. Le village est à la croisée de deux routes : le « Grand Chemin de France », dans le sens nord-sud, et la route de Feurs à Boën, baptisée *strata Bornenchi* en 1458 (Fournial, 1967, p. 149). Un pont en bois apparaît pour la première fois à La Bouteresse en 1256 (Chartes du Forez, n° 942), permettant à l'itinéraire de France de traverser le Lignon, tout proche du village. En 1284, il est qualifié de *pont planchon*, et n'est remplacé par un pont de pierre qu'en 1310-1315, ouvrage qui subira encore des travaux entre 1402 et 1409 (Fournial, 1967, p. 464). Fruit de cette position sur la route de France, au passage d'une rivière, des foires apparaissent à La Bouteresse dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle (Fournial, 1967, p. 398). À l'issue de ce rapide tour de la documentation médiévale, il apparaît que La Bouteresse, contrairement à ce que le titre de la vignette laisserait supposer, n'est pas un *castrum* et que jamais ni château, ni mandement n'y apparaissent, au moins aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Nous avons donc affaire à un habitat d'origine ecclésial structuré à proximité de l'église paroissiale Saint-Barthélemy et qui, malgré la présence des foires, n'en demeure pas moins modeste et de développement limité.

#### La représentation de l'Armorial

La vignette de l'Armorial se signale, de prime abord, par son caractère inachevé. En effet, le dessin se limite à une épure au trait. Seuls les oriflammes fleurdelisées qui surmontent la tour maîtresse et trois échiffes sont peintes. Toutefois, tous les éléments semblent représentés ce qui n'interdit donc pas l'analyse du dessin. Celui-ci semble

1 - Cf. par exemple : Chartes du Forez, nos 239, 259, 1219 ; ADL, B 1853, f° 92 v° ; Cartulaire de Savigny, t. II, p. 938.



Fig. 295 – Vue aérienne du site dans les années 1990.

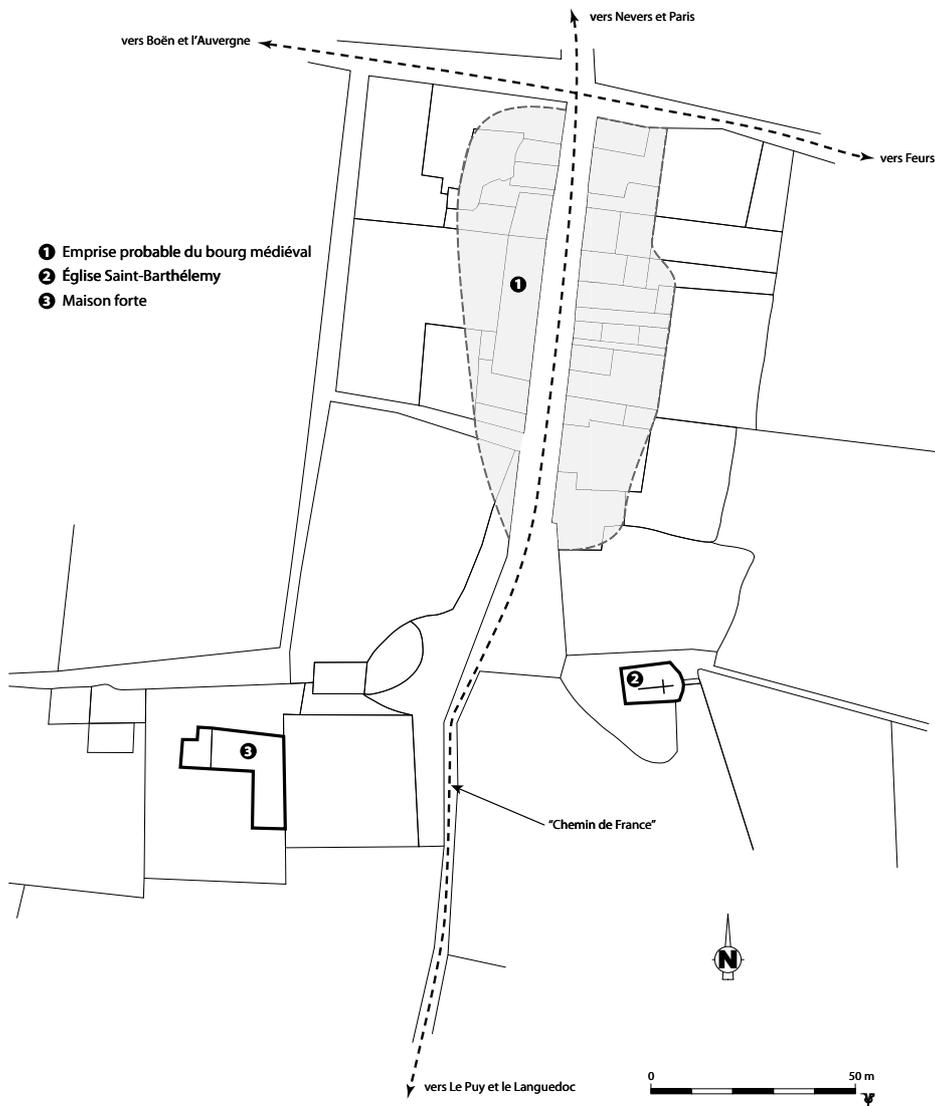


Fig. 296 – Hypothèse de restitution du site (reportée sur le plan cadastral du XIX<sup>e</sup> siècle) d'après le parcellaire, les vestiges archéologiques et les informations de l'Armorial de Guillaume Revel.

représenter le site de La Bouteresse vue depuis le sud, approximativement dans l'axe du chemin de France. L'élément central de celui-ci et sans conteste un château aux proportions imposantes. Il se présente sous la forme d'un très haut rempart crénelé au plan carré, sans aucune ouverture. Au milieu de ce dernier dépasse un donjon également carré, couvert d'un toit à quatre pentes surmonté de deux cheminées, et entouré de quelques bâtiments dont seul le sommet des toitures est visible. Cette enceinte carrée est surmontée sur ses angles de petites échiffes en bois. La base du château est entourée d'une braie crénelée, elle-même quadrangulaire et cantonnée de tours rondes aux angles. Un mur s'en détache et part vers l'est sur quelques mètres. Il se termine brutalement par une tour ronde. Aucune ouverture ne perce les murs du château, sauf deux petites fenêtres au sommet du donjon, et aucune porte n'est visible. Est-elle de l'autre côté, ou le dessinateur ne comptait-il la rajouter qu'au moment de la mise en peinture ? Cette dernière solution est peu probable puisque les détails des fenêtres du village, pourtant souvent stéréotypés par ailleurs, sont déjà en place. Le village s'étire le long du « chemin de France » et n'est pas fortifié. D'ampleur réduite, il ne semble comporter qu'une quinzaine de maisons, toutes semblables dans leur représentation. Traversant toute la vignette de bas en haut, le chemin de France est représenté bordé de deux murs et un ruisseau semble couler au milieu de la chaussée ! En bas de la vignette, à l'ouest du chemin, se trouvent trois bâtiments isolés, les seuls à ne pas être dans le village même. Ils sont organisés en U autour d'une cour qui ouvre sur le chemin de France par un grand portail en bois. Doit-on y voir un quelconque ensemble en liaison avec la route, comme par exemple une auberge ? C'est possible.

D'autres éléments sont encore à remarquer. Le Lignon passe, en réalité, au sud du site et non à l'ouest ainsi qu'il est positionné sur la vignette qui ne représente d'ailleurs pas le pont, alors que c'est souvent un élément majeur retenu par l'artiste sur d'autres sites. Ensuite, l'église n'est pas représentée. D'après sa position sur le cadastre napoléonien, elle devrait se trouver face au château de l'autre côté de la route. Pourquoi a-t-elle été omise alors qu'elle se trouvait dans le champ de vision de l'artiste et ne dépassait pas des limites du paysage représenté sur la vignette ? Une très grande disproportion se dégage du dessin entre la taille du château qui est démesurée par rapport à l'enceinte qui l'entoure, de même que par rapport aux maisons du bourg. Même si le château se trouve plus près du dessinateur que le bourg, la seule perspective ne peut expliquer de telles distorsions dans les dimensions des différents éléments. Ensuite, il manque l'église, et le Lignon est mal placé. Tous ces éléments, liés à l'absence de mention de château dans les textes, impliquent de se reporter au terrain pour comprendre le site mieux que ne peut le permettre la seule vignette.

### Les données archéologiques et le parcellaire

Le plus ancien établissement du site de La Bouteresse est sans doute l'église Saint-Barthélemy mentionnée au moins dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle, et peut-être même dès le X<sup>e</sup> siècle. Le cadastre napoléonien permet d'en restituer l'emplacement à l'est du « Grand Chemin de France », immédiatement au bord de celui-ci (fig. 296). Notons que ce dernier marque un sensible élargissement face à l'église qui s'apparente à une place : les marchés et les foires pouvaient éventuellement s'y tenir. L'église, détruite par un incendie au début du XIX<sup>e</sup> siècle, a été reconstruite, dans un style néogothique plus loin en bordure de l'actuelle D 1089.

Quant au village de La Bouteresse, il s'étendait au nord de l'église dont il était séparé par un espace d'une trentaine de mètres (fig. 296, 297). Du fait de l'absence de fortifications, le village médiéval n'est pas facile à limiter dans le parcellaire. Sa position d'ensemble, de part et d'autre du « chemin de France », est toutefois nette. C'est cette position qui donne au plan d'ensemble une forme linéaire tout à fait significative de l'importance du chemin dans le développement villageois. Le village apparaît sur le dessin de l'Armorial très proche du château, et même directement mitoyen avec ce dernier. Ce n'est pas le cas en réalité puisqu'il en est séparé d'une soixantaine de mètres. À l'heure actuelle, il ne subsiste que très peu d'éléments anciens dans les maisons du village. Tout au plus peut-on repérer un linteau en accolade ou encore quelques éléments lapidaires épars... Il n'en demeure pas moins que le centre du village actuel s'étire le long des routes de France et de Boën, comme au Moyen Âge, laissant penser que la vignette fournit une représentation fidèle de l'habitat. Le « château », qui est en fait une maison forte de la fin du Moyen Âge, se trouve tout à fait à l'écart de l'ensemble au sud-est. C'est le signe tangible de son implantation tardive puisqu'il n'a joué aucun rôle dans l'établissement du parcellaire et du village, auquel il est postérieur. La maison forte a subi de nombreux remaniements et a même été partiellement détruite à la fin des années 1960 (fig. 298, 299). Cependant, une tour subsiste encore au nord-ouest et le tracé du quadrilatère de rempart est visible au sol. Quelques ouvertures tardimédiévales sont encore en place dans la tour. Une fenêtre à traverse s'ouvre sur sa face sud, alors qu'un linteau en accolade surmonte une autre fenêtre à traverse sur la face nord. Un logis est accolé à l'est de la tour, mais aucune ouverture médiévale ne subsiste sur ses façades, totalement enduites. Sur la représentation de Guillaume Revel, la maison forte est elle-même enclose par un petit rempart dont rien ne semble subsister sur le terrain, mais le réaménagement en jardin de l'espace où il se trouvait sans doute explique peut-être cette absence. La vignette, qui représente la maison forte comme un vaste carré de remparts dont l'angle nord-ouest est occupé par une imposante tour carrée est donc, pour autant que l'on puisse en juger, une figuration fidèle de ce bâtiment. Seules ses proportions semblent pour le moins exagérées et ne correspondent pas à l'édifice dont les vestiges subsistent.

Le site de La Bouteresse, malgré l'appellation de château dont le gratifie Guillaume Revel, est en fait un village ecclésial

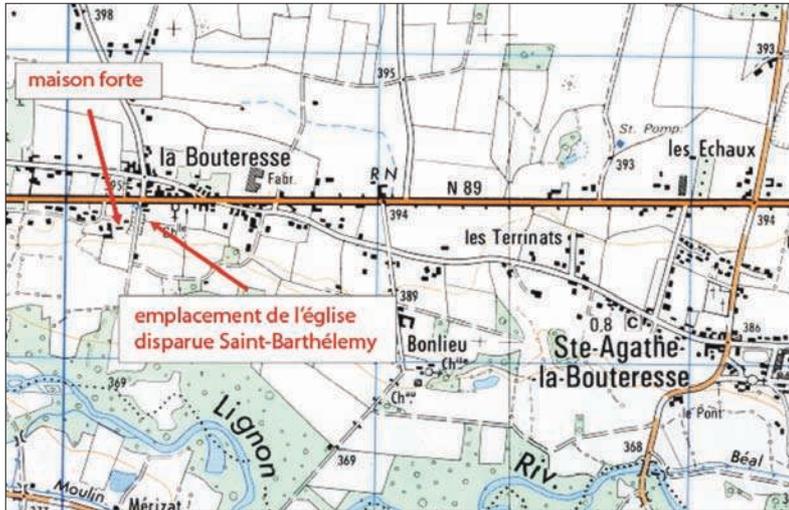


Fig. 297 - localisation de la maison forte de La Bouteresse et de l'église disparue Saint-Barthélemy. (Cartes IGN au 1 : 25 000 N°2831 Ouest & 2832 Est © IGN - PARIS - Autorisation n° 50 - 1152).



Fig. 298 - Façade nord de la maison forte.



Fig. 299 - Façades sud et nord du donjon de la maison forte.

lié à l'église Saint-Barthélemy, à proximité duquel est venue s'implanter tardivement une maison forte. De ce point de vue, la représentation de la vignette pose un problème d'interprétation. Après une lecture rapide de cette dernière, La Bouteresse pourrait apparaître comme un *castrum* traditionnel blotti au pied nord de son château. L'habitat touche la maison forte qui prend des allures de château alors que l'église Saint-Barthélemy est purement et simplement omise. Derrière les difficultés de proportion que nous avons soulignées et qui peuvent apparaître comme le résultat d'un mauvais traitement de la perspective, se cachent en fait pour l'historien des problèmes plus sérieux de représentation du site et de son évolution : La Bouteresse constitue de ce point de vue l'un des cas sans doute les plus extrêmes des vignettes de l'Armorial. Presque tous les éléments sont représentés, et même manifestement avec une relative précision, mais les proportions qui leur sont assignées faussent la compréhension globale de l'évolution des lieux. Le « château », en fait la maison forte, représenté au premier plan, apparaît comme l'élément le plus important autour duquel serait cristallisé l'habitat, alors que ce n'est pas le cas, l'église Saint-Barthélemy n'apparaissant pour sa part même pas.

**Franck Brechon**